

FONCTION PUBLIQUE

Handicap : l'État doit montrer l'exemple

Mais oui, un handicapé peut-être un fonctionnaire comme les autres ! Un pacte territorial est lancé pour développer les bonnes pratiques.

Faitez ce que je dis, ne faites pas ce que je fais. Pour l'insertion professionnelle des handicapés comme en bien d'autres domaines, c'est trop souvent le bilan de l'action de l'État, toujours prompt à imposer au secteur privé des obligations dont il s'exonère lui-même.

Mais il arrive aussi que par des initiatives locales, le char de l'État se mette en branle pour rattraper son retard. C'est ce qui se passe actuellement en Picardie où le préfet de Région a donné le coup d'envoi d'un « Pacte territorial pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans les fonctions publiques d'État, territoriales et hospitalières en Picardie ».

L'idée est simple : il s'agit d'accompagner les employeurs publics qui embaucheraient des personnes handicapées... ou qui doivent maintenir dans l'emploi des agents usés et devenus handicapés par des années de labeur. Un outil existe : c'est le FIPHFP, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction pu-



Laurent Marzec a été embauché tel qu'il était. Son aménagement de poste n'a coûté que quelques milliers d'euros. Photo Frédéric DOUCHET.

blique, qui collecte les pénalités que paient les employeurs publics qui n'atteignent pas 6% de travailleurs handicapés dans leur effectif, l'équivalent de l'Agefip dans le secteur privé.

Mais la difficulté est archicon-

nue : « Dans notre administration française hiérarchisée et cloisonnée, tout doit toujours venir d'en haut », explique Guillaume L'Huillier, le délégué du FIPHFP. D'où ce pacte territorial qui vise à capitaliser les initiatives locales, créer l'adhésion

des employeurs et partager les bonnes pratiques.

Un fonctionnaire d'État en fauteuil roulant a marqué la table ronde qui s'est déroulée à Amiens à l'occasion du lancement de ce Pacte. Il s'agit de Laurent Marzec, conseiller d'animation à la direction régionale Jeunesse et Sports. Celui-ci avait déjà eu les honneurs du *Courrier picard* pour avoir traversé les Pyrénées ou le sud marocain malgré son handicap.

« Embauché comme je suis »

Doctorant en océanographie et biologie marine, il s'est fait repérer par le ministère pour ses défis sportifs et a été embauché. « J'aimerais que mon cas soit représentatif témoigne-t-il. J'ai été embauché comme je suis. Pour aménager mon poste à mon handicap, j'ai besoin d'une assise confortable pour mon dos, d'un coussin sur mon bureau car mes bras sont peu musclés et d'un support pour documents entre le clavier et l'écran d'ordinateur », résume-t-il. Une dépense de

quelques milliers d'euros qui l'amène à l'essentiel : « Le problème du handicap, c'est la peur qui vient d'une méconnaissance. Le handicapé doit savoir aller vers les autres pour les mettre à l'aise. »

L'emploi des handicapés a progressé en Picardie dans les trois fonctions publiques (d'État, hospitalière et territoriale) passant de 3,74% en 2005 à 4,39% en 2011. En 2012, le FIPHFP a financé 123 dossiers et apporté près de 1,5 M€ d'aides aux employeurs publics. « Cette évolution est positive mais insuffisante. Nous ne pouvons nous contenter de faire comme avant. Il nous faut tous ensemble réfléchir pour faire autrement. Il ne s'agit pas simplement de répondre à une obligation légale ou d'atteindre des objectifs chiffrés. Il s'agit aussi de construire ensemble une fonction publique plus moderne (...) qui reflète davantage la diversité de la société », a encore affirmé le préfet Jean-François Cordet, lors du lancement de ce Pacte. D'autant que l'État (3,33% de salariés handicapés) est à la traîne en la matière.

BENOÎT DELESPIERRE